

PROGRAMME

TENDINOPATHIE CALCANEENNE

TENDINOPATHIE ROTULIENNE

• Physiopathologie

8h30 ▶ Enthésopathie versus tendinopathie corporelle M. La Montagne

• Les fausses tendinopathies

8h45 ▶ Diagnostic clinique H. Bard

9h00 ▶ Diagnostic iconographique J.-L. Brasseur

• Imagerie : Laquelle ? Quand ?

9h20 ▶ Tendinopathie corporelle G. Morvan

9h40 ▶ Enthésopathie J. Renoux

• Traitement des tendinopathies corporelles

10h00 ▶ Les traitements conventionnels P. Middleton

10h15 ▶ Les TOC : quand ? Résultats ? H. de Labareyre

▶ 10h30-11h00 : Pause ◀

11h00 ▶ Le PRP : alternative au peignage ? O. Fichet

11h20 ▶ Traitement chirurgical : indications ? Résultats ? P. Thoreux

• Traitement des enthésopathies

11h40 ▶ Traitements médicaux classiques : résultats J. Parier

12h00 ▶ Traitements chirurgicaux classiques : résultats F. Khiami

• 12h20 Table ronde animée par M. Peyre

▶ 12h45-14h15 : Pause ◀

14h15 ▶ Quels sujets ? Quels sports ? A. Simon

• Les fausses tendinopathies

14h30 ▶ Diagnostic clinique M. Raguert

14h45 ▶ Diagnostic iconographique D. Godefroy

• Imagerie : Laquelle ? Quand ?

15h00 ▶ Tendinopathies et enthésopathies H. Guerini

• Traitement

15h15 ▶ Panorama thérapeutique M. Bouvard

15h30 ▶ Stanish : historique et résultats B. Tamalet

▶ 15h45-16h15 : Pause ◀

16h15 ▶ Le PRP et les TOC J.-P. Pacllet

16h30 ▶ Place de la chirurgie Y. Catonné

• 16h50 Table ronde :

animée par M. Bouvard et Y. Catonné

• 17h00 Conclusions : S. Besch et J. Rodineau

BULLETIN D'INSCRIPTION - 31^e JOURNÉE DE TRAUMATOLOGIE DU SPORT - 9.11.2013

A remplir en lettres majuscules et à retourner **ACCOMPAGNÉ OBLIGATOIREMENT DU CHÈQUE** ou de **L'ATTESTATION DE VIREMENT**

NOM..... PRÉNOM..... SPÉCIALITÉ.....

ADRESSE

CODE POSTAL..... VILLE..... TÉL..... E-MAIL.....

Inscriptions comprenant l'ensemble des prestations :

- 180 € Inscriptions individuelles.
 100 € Internes (en activité), étudiants (D.U., Capacités pour l'année en cours) **sur justificatif**.
 220 € Inscription et règlement **sur place** (dans la limite des places disponibles pour l'ensemble des prestations).

Aucune inscription par courrier ne sera enregistrée après le 31 octobre 2013

Aucun remboursement ne sera effectué après le 15 octobre 2013.

Règlement par chèque libellé à l'ordre de ADRETS (Cf nouvelle adresse ci-dessous)

Secrétariat scientifique : Cabinet médical (ADRETS) 206 avenue de Versailles - 75016 PARIS – Fax : 01 40 71 09 84 – E.mail : adrets@yahoo.fr

Règlement par virement (uniquement pour les étrangers): Crédit Agricole Ile de France : code banque : 18206 – code guichet 00128 – n° du compte 12890739001
clé rib 21 - domiciliation CRCA Paris Denfert-Roch. – Code BIC AGRIFRPP 882 - Code Swift 882 AGRIFR - Code IBAN FR 76 182 06 001 28 1289073900121

Attestation de virement obligatoire à joindre au bulletin d'inscription

Sur demande : Fichet de réduction SNCF Air France